

2019

RÈGLEMENT

Appel d'offre ouvert **du 27 janvier au 15 avril 2020**

PRESENTATION ET OBJECTIFS

Dans le cadre des différents projets mis en œuvre par la Direction régionale Moyen-Orient de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), le renforcement des capacités des formateurs et de la qualité de la formation constitue une de ses priorités régionales.

A cet effet, l'AUF au Moyen-Orient souhaite proposer :

- un soutien à l'organisation de séminaires d'initiation ou de perfectionnement à destination des enseignants ou formateurs intervenant dans les filières francophones ou départements d'études françaises, pour améliorer leurs compétences professionnelles pour le double intérêt des enseignants et de la formation dispensée (**volet 1**).
- un soutien par l'expertise s'adressant aux départements d'études françaises, aux centres de langues universitaires et aux filières francophones pour les aider à rénover, à développer, à diversifier leur offre de formation ou à créer une nouvelle structure (**volet 2**).

Ainsi l'AUF au Moyen-Orient lance cet appel à deux volets pour la formation de formateurs ou pour la demande d'expertise de la formation.

Les **demandes d'appui** doivent être présentées dans le cadre d'un **dossier** rempli en ligne conformément au calendrier de l'appel d'offre, téléchargeable depuis le site internet de la DRMO.

I- VOLET : FORMATION DE FORMATEURS

L'**établissement d'accueil** demandeur de la formation doit :

- être membre de l'AUF dans la région Moyen-Orient ;
- justifier de la pertinence scientifique et de l'intérêt de la formation ;
- prévoir la formation pour 20 à 25 enseignants ;
- permettre la disponibilité de son personnel pendant la durée de la formation ;
- être prêt à inscrire et à accueillir à la formation d'autres enseignants venant d'autres universités en priorité membres de l'AUF et du même pays ;
- communiquer à l'AUF la liste des noms et fonctions des apprenants inscrits à la formation ;
- exiger l'assiduité des enseignants inscrits à la formation. En cas de désistement, il n'y a pas de remplacement par un autre enseignant ;
- mettre à la disposition des apprenants tous les moyens nécessaires pour le bon déroulement de la formation demandée (une salle de formation équipée, le matériel audiovisuel nécessaire, une connexion internet si nécessaire...);
- prendre en charge les frais liés à l'organisation logistique de la formation ;
- produire l'ensemble des pièces demandées ;
- déposer le dossier de candidature dûment rempli dans les délais impartis ;
- être prêt à signer une convention avec l'AUF, une fois la demande d'appui retenue.

Public cible :

- Enseignants du département de français, des filières francophones de l'établissement demandeur de la formation ;
- Enseignants des départements de français et des filières francophones au sein des autres universités situés dans le même pays ;
- Public universitaire.

Thématiques :

Les demandes peuvent s'inscrire dans les thématiques suivantes. Elles pourront aborder des sujets interdisciplinaires mais aussi couvrir des domaines culturels et de société :

- formation sur la pédagogie de projet ;
- formation sur la pédagogie active ;
- formation sur l'ingénierie pédagogique ;
- formation sur les techniques d'animation de cours et de groupes ;
- formation sur les pratiques de classe innovantes ;
- formation sur la communication et la création culturelle ;
- formation à la didactique du FLE/FLS ;
- formation sur le français professionnel ;
- formation à l'enseignement des disciplines dites non linguistiques (DNL) ;
- autres formations jugées utiles pour le développement des compétences transversales des enseignants universitaires.

II- VOLET : DEMANDE D'EXPERTISE

Tout établissement d'enseignement supérieur membre ou non membre de l'AUF est éligible.

L'**établissement d'accueil** doit s'engager :

- à justifier de la pertinence scientifique et de l'intérêt de la demande d'expertise ;
- à préparer la visite de l'expert ;
- à établir le programme de mission (plan de visite) ;
- à prendre en charge les frais de séjour de l'expert ;
- à permettre la disponibilité de son personnel pendant la durée de la mission d'expertise ;
- à mettre à la disposition des experts tous les moyens nécessaires pour le bon déroulement de l'expertise demandée ;
- à produire l'ensemble des pièces demandées ;
- à déposer le dossier de candidature dûment rempli dans les délais impartis ;
- à être prêt à signer une convention avec l'AUF, une fois la demande d'appui retenue.

SELECTION DES CANDIDATURES

La DRMO procède à l'examen de la recevabilité administrative des dossiers de demande d'appui puis émet un avis tenant compte de la qualité scientifique du dossier (besoins justifiés adaptés aux évolutions en cours, objectifs scientifiques attendus, résultats et retombées attendus, avis du responsable de la structure demandant la formation ou l'expertise et du président de l'établissement demandeur).

La sélection des demandes et la décision finale sont arrêtées par la Commission régionale d'experts du Moyen-Orient. Les résultats sont portés à la connaissance des établissements demandeurs par courrier électronique et sur le site régional de la DRMO.

CALENDRIER

27 janvier 2020 : Lancement, mise en ligne et diffusion de l'appel à candidatures par la DRMO

15 avril 2020 : Clôture de l'appel à candidatures

31 avril 2020 : Sélection des candidatures, publication des résultats

Entre mai et décembre 2020 : Mise en œuvre des sessions de formations

MODALITES DE PRISE EN CHARGE ET NATURE DU SOUTIEN FINANCIER

La durée moyenne de la formation ou de la mission d'expertise est de 3 à 5 jours.

Le soutien de l'AUF Moyen-Orient comprend au maximum :

La prise en charge **du formateur ou de l'expert** :

- Un **titre de transport** émis par l'AUF et mis à la disposition du (de la) bénéficiaire, lui permettant d'effectuer le trajet entre sa région d'origine et sa région d'accueil ; les excédents de bagages ne sont pas pris en charge,
- Une **indemnité forfaitaire journalière** versée dans le pays où se déroule la mission (sur la base de 110€/jour pour la mission allant de *4 jours minimum à 8 jours maximum*),
- Une **assurance-maladie, accident et rapatriement** obligatoire dans le pays de destination. Les modalités seront portées ultérieurement à la connaissance des intéressés.

L'établissement universitaire demandeur de la formation assure l'accueil à l'aéroport, le logement et les repas du formateur pendant toute la durée du séjour.

Tout co-financement associé à cette formation est encouragé.

CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature, pour être recevable, doit comprendre :

- Le formulaire de candidature dûment complété par l'établissement demandeur
- L'engagement de l'établissement demandeur à prendre en charge les frais de séjour du formateur ou de l'expert (a minima l'établissement logera le formateur pendant la durée de l'expertise) ;
- et la totalité des pièces mentionnées sur le formulaire.

CONTACTS

Pour toute question relative au règlement, et pour l'envoi des pièces complémentaires en cas de sélection, merci de nous contacter aux adresses suivantes :

Direction régionale Moyen-Orient

(Arabie Saoudite, Chypre, Djibouti, Émirats arabes unis, Ethiopie, Irak, Iran, Jordanie, Liban (hors Liban-Nord), Pakistan, Palestine, Qatar, Soudan, Yémen)

Espace des lettres, Rue de Damas
B.P. 11-81 Beyrouth, Liban

Mirande KHALAF

Téléphone : +961 1 420 270

Courriel : formation@lb.auf.org

Site web : <http://www.auf.org/moyen-orient>

Campus numérique francophone d'Alep

Université d'Alep
Centre d'informatique
B.P. 12355, Alep, République Arabe Syrienne

Abdul Karim ZALLAM

Téléphone : +963 21 263 44 06

Courriel : cnf-alep@sy.auf.org

Campus numérique francophone d'Alexandrie

Université Senghor
1, Place Ahmed Orabi, El Mancheya
B.P. 21111-415, Alexandrie, Égypte

Noha SULTAN

Téléphone : +20 3 48 43 560

Courriel : info@eg.auf.org

Campus numérique francophone de Damas

Université de Damas
6, rue Omar Bin Abdul Aziz, Al Mezzeh
B.P. 13141 - 96311 Damas, République Arabe Syrienne

Hala SABBAGH

Téléphone : +963 11 212 28 71

Courriel : cnf-damas@sy.auf.org

Campus numérique francophone de Tripoli

Université Libanaise
École doctorale des Sciences et de Technologie
Rue Mitein, Tripoli, Liban

Imad AL KASSAA

Téléphone : +961 6 205 280

Courriel : cnf-tripoli@lb.auf.org

Consulter le site de la DRMO <http://www.auf.org/moyen-orient> pour les mises à jour éventuelles.